

Extrait du SNES de la Corse

<http://corse.snes.edu/actualites/article/pre-rentree-2014>

PRE-RENTREE 2014

- Actualités -

Date de mise en ligne : samedi 31 mai 2014

Copyright © SNES de la Corse - Tous droits réservés

PAS DE PRE-RENTREE EN AOUT

{{}}

Le SNES-FSU se bat depuis des mois pour que la prérentrée des personnels du second degré ait lieu en septembre.

Le calendrier scolaire publié en février 2014 ne respectait pas cette demande, en arguant d'une prétendue obligation législative d'offrir aux élèves une semaine complète de cours à partir de leur rentrée. Or, ceci ne correspond pas à la réalité depuis des années.

Le SNES-FSU est opposé à toute idée de « rattrapage » d'éventuelles journées de cours qui n'auraient pas eu lieu pendant cette première semaine de la rentrée pour assurer le meilleur accueil possible des collégiens et lycéens.

La demande du SNES-FSU n'a jamais été de supprimer la prérentrée des enseignants qui est un moment indispensable de préparation de la rentrée, de réunions des équipes pédagogiques et éducatives, de mise en place des différents projets qui ont été souvent discutés à la fin de l'année scolaire précédente, voire en juillet dans certains cas. Rappelons par ailleurs que les enseignants qui exercent en lycée sont de service jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat, c'est-à-dire pour cette année, jusqu'au 9 juillet.

Le SNES-FSU condamne les instrumentalisation inadmissibles de cette question dont le but est de déconsidérer les personnels du second degré qui se battent au quotidien dans leur classe pour la réussite des élèves et de dresser les parents d'élèves contre les enseignants en travestissant la réalité.

La réussite de tous mérite mieux qu'un débat aussi douteux et la question de la rentrée pose, de fait, le problème plus général mais largement esquivé des conditions quotidiennes d'étude des élèves et de travail des personnels.

Les conditions d'exercice du métier d'enseignant du second degré sont tellement difficiles que le pays traverse une crise de recrutement sans précédent. La solution est-elle de présenter cette profession comme « un ramassis de fainéants qui ne pensent qu'à leur confort et arc-boutés sur une vision rétrograde de l'enseignement » ? Rappelons que, selon les études du ministère lui-même, un enseignant du second degré travaille en moyenne 42 heures par semaine et qu'il consacre 18 jours par an de ses congés scolaires à son travail. Par ailleurs comment justifier de faire rentrer des enseignants stagiaires en août alors qu'ils ne sont recrutés qu'au 1er septembre et payés à compter de cette date ?

Le SNES-FSU prend acte de la décision du Ministre de placer la prérentrée au 1er septembre (au niveau national) et de sa volonté d'ouvrir des discussions sur les conditions de rentrée des élèves du second degré. Il participera à ses discussions avec la volonté de défendre les intérêts des personnels qu'il représente et avec le souci de créer les conditions du meilleur accueil possible des élèves.